

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DU NUMÉRIQUE A LA CLÔTURE DES TRAVAUX D'ÉLABORATION ET VALIDATION DES RÉFÉRENTIELS NUMÉRIQUES DU SECTEUR PUBLIC EN EN RDC.

Mesdames et Messieurs ,

Distingués invités et chers experts,

L'occasion m'est donnée une fois de plus de vous retrouver dans cette belle salle du Centre Culturel Boboto pour clôturer les travaux relatifs à l'élaboration et à la validation des Référentiels numériques du secteur public en RDC, lancé hier 03 février 2022.

Lors de l'ouverture de travaux, je vous ai exhorté à travailler d'arrache-pied en vue de proposer au Gouvernement **des Normes et Standards à considérer comme Référentiels numériques en Rdc** et ce pour un premier exercice, dans le secteur public. Ces référentiels se devraient d'être cohérents et correspondants à nos propres réalités.

Je suis fier de constater qu'à ce jour, la RDC vient de franchir un autre pas dans la régulation du secteur du numérique, après celui du Code du numérique. Ce pas reste géant, aujourd'hui, avec la conviction que le dévouement qui a été votre, vient de doter la RDC des cinq livres portant **Référentiels Numériques dans le secteur public en RDC.**

Mesdames et Messieurs les experts,

L'équipe préparatoire, vous a soumis pour validation les « **Référentiels du numérique de l'Etat en RDC** », les livres ci-après :

1. les bonnes pratiques numériques gouvernementales ;
2. les directives relatives au numérique du gouvernement ;
3. le cadre commun d'urbanisation des systèmes d'information de l'Etat ;
4. le cadre commun d'architecture des référentiels de données ;
5. le référentiel général d'interopérabilité.

A ce jour, nous considérons que le nouveau outil de réglementation du secteur du numérique au sein des institutions et structures étatiques, appelé **Référentiels numériques du secteur public en RDC** comprend les livres ci-après :

1. **Livre 1 : Les bonnes pratiques numériques gouvernementales** : qui présente les activités pouvant transformer les façons de travailler de l'administration publique, en inculquant la pensée numérique et en veillant à l'intégration d'une culture du numérique.
2. **Livre 2 : Les directives numériques de l'Etat** : ces directives concernent les comportements à avoir pour mieux mener la transformation numérique au sein des administrations publiques ;
3. **Livre 3 : Le Socle des Logiciels de l'Etat** : qui aborde les questions d'urbanisation des systèmes d'information de l'Etat, les principes de gestion de données propres à l'Etat Congolais et les critères d'octroi, de déploiement et de développement de logiciels ;
4. **Livre 4 : Le Système de gestion numérique des Données de l'Etat** : ce livre offre aux administrations publiques un support technique devant les aider à opérer les choix d'architecture de référentiel de données. Il définit les concepts de conception et uniformisation des architectures de données de l'Etat au sein des différentes administrations publiques.
5. **Livre 5 : Le Référentiel Général d'interopérabilité** : ce dernier livre installe le décor de l'interopérabilité des systèmes d'information de notre administration. Ce sont des recommandations prises comme objectifs à atteindre en vue de favoriser l'interopérabilité des Systèmes et permettre ainsi aux différents acteurs publics de bien interagir.

Mesdames et Messieurs

Distingués invités et chers les experts,

La construction du socle de la régulation du secteur du Numérique qui a commencé en 2021 avec l'élaboration de la feuille de route du Programme de Transformation Numérique, se consolide à travers les

travaux que je cloture en ce jour et permet ainsi à la RDC de mieux se comporter dans le secteur en recourant à toutes ces règles élaborées par vous, cadres et agents des administrations du secteur public.

Le numérique devient aujourd'hui avec cette arsenal la réponse appropriée aux multiples plaintes régulières de vol d'identité numérique sur les réseaux sociaux interposés ou sur bases d'informations manifestement fausses, et qui terni l'honneur, l'image de notre pays; il devient également la réponse aux fuites d'informations, des données, au sein des administrations, occasionnant des scandales à répétition susceptibles d'éclabousser l'image de marque de l'Etat et de mettre en danger l'honneur et la personnalité des citoyens.

Je vous souhaite un bon retour dans vos structures respectives et restez ces ambassadeurs de la bonne gouvernance numérique et utilisez ces Normes et Standards après leur promulgation incessante et pour tout cela je ne peux que vous remercier de vives voies pour votre expertise et expérience mises au services de la nation. Transmettez également mes remerciements à vos autorités respectives pour cette solidarité affichée dans l'action gouvernementale.

Je vous remercie

Fait à Kinshasa le 04 février 2022